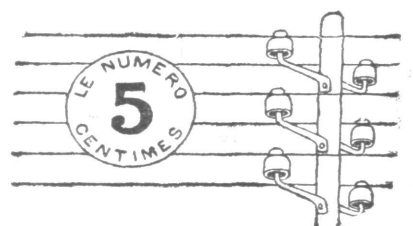


# L'Égalité



BUREAUX  
13, Rue des Champs, 13  
ROUBAIX

Journal Socialiste Quotidien  
DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX  
2, Rue de la Cloche, 2  
TOURCOING

## L'ELECTION DE TOURCOING. -- VICTOIRE REPUBLICAINE

### Une Victoire Républicaine

Hier, la République a triomphé de la réaction, dans le Nord.  
M. Dron a été élu député de Tourcoing, à une écrasante majorité, contre M. Masurel.

Nous nous félicitons de cette victoire. Elle marquera dans l'histoire politique de notre parti qui, une fois de plus, vient de donner un exemple de discipline républicaine aussi éclatant que désintéressé.

Et nous pouvons en témoigner mathématiquement...  
Au renouvellement général de la Chambre, en Mai dernier, notre candidat, le citoyen Georges Devraigne, avait obtenu trois mille sept cent deux voix contre 6.590 à M. Dron et 9.404 à M. Masurel.

Au second tour, Devraigne laissa en présence ses concurrents radical et clérical ; mais, malgré notre campagne ouverte en faveur du premier, M. Masurel fut proclamé élu avec 10.275 voix contre 40.030 données à M. Dron.

Par les débats qui eurent lieu à la Chambre, par l'éloquent discours que M. Boyer-Lapierre prononça en cette circonstance et que nous avons analysé en son temps, on apprît que ce dernier s'était attaché à dépeindre et à dépeindre...

Et par un retour de pudeur, la même Chambre, qui avait eu le plaisir de voir M. Eugène Motte, invalida M. Masurel.

Nous pouvions entrer en ligne dans la bataille qui s'est terminée hier, — c'est-à-dire profiter de l'occasion qui nous était offerte d'affirmer, une fois de plus, notre programme intégral.

Mais la section tourquennoise jugea que le scrutin du 25 décembre devait être considéré comme le recomptement du scrutin du 22 mai que la Chambre venait de casser, par conséquent notre attitude, hier, ne pouvait différer de notre attitude d'aujourd'hui à sept mois ; nous avions alors appuyé, au nom de la République, la candidature de M. Dron, notre devoir était donc de combattre M. Masurel, en vertu du même principe.

On sait comment nous avons tenu nos obligations ; mais ce qu'il faut aussi que l'on sache, c'est que nous avons marché au combat sans l'espérance d'aucun bénéfice politique, — sans que nous ayons été déterminés par un de ces marchandages électoraux dont sont coutumiers les partis qui s'agitent à de gouvernement, et sans même nous demander si nous serions, le cas échéant, payés de retour !

Nous n'en sommes que plus à l'aise, aujourd'hui, pour nous réjouir de l'échec que nous avons infligé à M. Masurel sur le nom d'un homme qui n'est pas de nos amis politiques mais qui, du moins, ne sera pas, de parti-pris, par situation et par origine, hostile aux progrès démocratiques et sociaux.

M. Dron, en effet, ne peut pas oublier qu'il nous doit son succès et nous sommes persuadé qu'il est un politique trop avisé et trop consciencieux pour ne pas tenir un large compte, dans ses décisions et ses votes futurs, des quatre mille suffrages prolétaires qui sont venus à lui,

### CHRONIQUE

#### LA GREFFE ANIMALE

Plusieurs de nos lecteurs nous demandent si il y a quelques jours ce qu'on entendait par greffe animale. C'est en effet une question très intéressante, qui présente deux faces bien distinctes : l'une d'ordre scientifique, l'autre d'ordre philosophique.

Elle a passionné les premiers qui y ont vu un moyen de soulager plus facilement, dans de nombreux cas, la misère humaine ; d'autre part, elle a pu servir de thème à bien des articles humoristiques, car la greffe a permis de former ce qu'on est convenu d'appeler des monstres en médecine et c'est grâce à cela que son côté comique est connu de tous.

Sous le nom de greffe animale, on entend en chirurgie une opération qui consiste à déplacer un lambeau vivant de telle façon que mis sur une autre partie du corps du même individu ou d'un individu différent, il puisse continuer à vivre par les adhérences qu'il aura contractées.

Il est des phénomènes physiologiques qui peuvent être regardés comme des greffes naturelles et c'est pour cela que quelques exemplaires de la nature se sont présentés pour ce genre de greffe et se greffe sur la langue que l'on a pu greffer sur la langue d'un autre animal.

Le greffe animale a été introduite en chirurgie par Reverdin et depuis, de nombreux succès se sont présentés pour ce genre de greffe et dans bien des cas les malades en ont retiré des bénéfices immédiats.

Dans les larges plaies par armes à feu comme celles produites par les éclats d'obus ou dans les grandes brûlures, dans les surfaces de sections des amputations, en un mot chaque fois que la cicatrisation est lente à se faire, la greffe rend de grands services.

En quoi consiste-telle ? Une toute petite étendue de peau saine ou plusieurs lambeaux dans les cas de surface de grande étendue, sont enroulés au bras ou à la jambe du malade, ou bien encore à des membres amputés récemment et reconnus sains.

Ces transplantations entées agissent tout simplement par leur présence, elles déterminent une formation épidermique plus rapide, mais ne croissent plus ; elles ne servent qu'à activer la production des cellules épidermiques, mais rien qu'à cela. Il ne faut donc pas ajouter bien des histoires que l'on dit au coin du feu, telle, par exemple, le monstre qui ou avait remplacé le nez à manger par un chancre par le nez d'un ivrogne qui se baladait en tombant malheureusement sous les roues d'un chariot ; chaque fois que l'opéré, après guérison bien entendue, buvait un peu plus que de coutume, il avait le nez qui rougissait outrageusement.

### CHRONIQUE

#### LA GREFFE ANIMALE

Mais on a pu, grâce à la fonction purement de présence, remplacer les lambeaux humains par des parties prises aux animaux. Pensez donc et, au début, le pont clérical a dû écrier au scandale !

Quelle immoralité ! C'est honteux, vraiment honteux, disent les curés, de voir ce sang-géné des chirurgiens qui se permettent ces transplantations, ils savent très bien tout bien que notre âme se trouve partout, comment la vouloir faire se loger dans un lambeau d'emprunt, aurait-il appartenu à un lapin !

Passé encore de se servir de l'épiderme d'un nègre, voire même, au plus allé, de celui d'un chalybe qui vient de trépasser et c'est mal, très mal, car c'est profaner la mort que de lui emprunter un peu de peau pour greffer un vivant ; mais avoir recours aux animaux, quel cas, pensable ! on le fit bien voir à ce prince russe dont le sous-ami, maintenant à vous narrer l'histoire.

Au cours d'une expédition, ce seigneur fut fortement blessé par un tartare ; le coup de saur qu'il reçut lui enleva un fragment de la lèvre inférieure et le chirurgien appelé n'ayant plus le morceau enroulé pendant la lutte, remplaça la pièce perdue par un fragment emprunté au crâne d'un chien. Le prince russe guérit, mais... fut excommunié et force lui fut de subir une nouvelle opération pour rebrancher le festal fragment. Il vécut ainsi les fondes et anathèmes lancés contre lui.

Quelle belle chose que la religion ! Un peu terrifiantement bête cependant.

Il est de ce qui précède, le fait principal à retenir est que la greffe ne fait que donner le coup de boost aux bourgeois catholiques par-dessus de la plaie ; la s'arrête le pouvoir de cette opération chirurgicale.

Que ne peut-elle pas davantage ! En ce point un qui serait heureux si la portion greffée, comparativement à ce qui passait au butanque, donnait au patient les qualités de celui qui a fourni le lambeau. Il est riche et peut largement l'opération.

Peu lui importait l'approvisionnement des journaux cléricaux qui le précèdent, bien peu il redoutait l'excommunication, si on lui garantissait des talents d'orateur, alors qu'il ressemblait trop aux carpes. Quel député bavard ! Et comme aussi ce le changerait si sur ce sujet encore la science a fait faillite !

Mais revenons à notre canserie. — La greffe a permis de souder deux animaux ensemble. Les expériences ont toujours été très délicates, car il faut pour la réussite de l'opération que les sujets ne bougent pas d'une façon absolue et dans certains cas les succès sont dus aux difficultés à vaincre.

P. Bert prenait deux jeunes rats, leur mettait le nez à nu à chacun du côté opposé, puis les tenait fixés pendant quatre ou cinq jours de façon que, les parties dénudées s'étant accolées, l'une à l'autre, les deux jeunes rats étaient réunis comme Milly-Christine et les frères Stamos. On a donné à cette opération le nom de greffe osseuse.

Le même savant a réussi en partie les expériences faites sur des sujets plus éloignés les uns des autres ; les succès proviennent de l'empêchement matériel à éviter les frictions ; il les avait faites entre chat et rat, entre cochon d'Inde et rat albinos.

Lorsque la greffe a réussi, les injections sous-cutanées faites chez l'un sont ressenties presque immédiatement chez l'autre. Il y a donc plus que réunion, puisque les circulations des deux êtres correspondent.

Les phénomènes nous expriment la formation des artères jumelles accolées de différentes manières.

Il existe encore une autre sorte de greffe. Elle a été faite sur des jeunes rats, on met à nu l'extrémité de la queue, puis on la passe par une ouverture faite dans la région dorsale.

Quelques jours après, les connexions nouvelles sont formées, on sectionne la queue vers sa base et l'animal a un nouvel appendice sur le dos.

Au point de vue scientifique, la chose est très curieuse, car on a pu remarquer qu'après un certain temps, la queue éprouvait les mêmes sensations que par le passé. Les nerfs cutanés étaient devenus cutanés, agissant comme tels, et inversement.

Vous dire les bons tours que cette propriété de la greffe a permis de jouer sont trop nombreux pour les énumérer. Les malades atteints de rage, qu'ils avaient opérés, chacun portait au milieu du front le bout de la queue d'un canarade occis et les cicatrices étaient même plus visibles. Le savant n'a sans doute nommé le genre nouveau de M. M. africains, varcos coromands, etc.

### NOS DÉPÊCHES

#### LA REVISION DU PROCÈS DREYFUS

LES AVOCATS DE M. HENRY  
Paris, 25 décembre. — Le bruit courait hier au Palais que des dissensions — exclusivement juridiques, bien entendu — s'étaient élevées entre Me Chenu et Me de Saint-Auban, les deux avocats indiqués par M. le Ministre Pleyer dans le procès de révision que celui-ci proposait d'interposer à M. Joseph Reinach.

D'après les on-dit de la salle des Pas-Perdus, Me Chenu et Me de Saint-Auban ne seraient pas d'accord sur la juridiction devant laquelle il conviendrait que Mme Henry interjetât son procès.

M. Chenu estimait que c'est devant la juridiction civile que l'affaire doit être portée, Me de Saint-Auban pensait, au contraire, que M. Joseph Reinach doit être assigné devant la cour d'assises.

M. Chenu estimait que c'est devant la juridiction civile que l'affaire doit être portée, Me de Saint-Auban pensait, au contraire, que M. Joseph Reinach doit être assigné devant la cour d'assises.

Dans le cas, infirmement probable, où le procès serait porté devant les jurés de la Seine, Me Chenu, tout en restant le conseil de Mme Henry, ne se présenterait pas à la barre de la cour d'assises.

« Selon toute vraisemblance, Mme Henry et son fils seraient alors assistés de M. Emile de Saint-Auban et de M. Joseph Ménard. D'ailleurs, complémentaires — L'assignation à M. Reinach n'a pas encore été lancée, elle le sera, sans doute, demain ou après-demain. »

DREYFUS EGAGNANT  
Paris, 25 décembre. — Le Larzac, de Metz, annonce que parmi les gagnants d'une loterie de bienfaisance figure Dreyfus. Le talon du billet gagnant, n° 256, porte, sous la rubrique « nom et domicile » : Dreyfus, pensionnaire de l'île du Diable. Quant au lot gagné, il s'agit de quelques mètres de tissu.

LA FIN DE L'ENQUÊTE  
Paris, 25 décembre. — Le bruit courait hier au Palais, qu'après l'audition de M. Charles Dreyfus et de plusieurs témoins, parmi lesquels M. Gastimir-Périer, la cour pourrait clore son enquête dans la seconde quinzaine de janvier.

Cette date nous paraît bien rapprochée s'il est vrai que la cour doit faire venir Dreyfus à Paris pour l'interroger et le confronter.

PRÉCISION  
Paris, 25 décembre. — Sous ce titre, Jaurès écrit dans la Petite République : « J'espère que M. Gabriel Monod ne me tendra pas rigueur d'avoir cité une phrase d'une lettre qui n'était pas destinée à la publicité. »

« C'est par une erreur typographique qu'il est parvenu à l'œil du public. Le 18 décembre 1897, M. Hanotaux a parlé de des moyens honorables employés par le général Mercier pour démontrer la culpabilité de Dreyfus qui n'est peut-être qu'un autre roman. »

« On ne pardonnera sans doute une indiscretion qui soit la cause de la vérité au moment où les puissances du mensonge tentent un suprême effort. »

M. LAVISSE  
Paris, 25 décembre. — L'Ancre assure qu'un M. Lavisso a été mis dans l'obligation de donner sa démission de professeur à Saint-Germain.

Cette disgrâce aurait rapport à l'affaire Dreyfus.

LE DOSSIER SECRET  
Paris, 25 décembre. — Dans l'audience ouverte hier pendant tout l'après-midi de samedi, et à laquelle tous les membres de la

### Echos & Nouvelles

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

LES FÊTES DE LA MAISON  
Paris, 25 décembre. — Les fêtes de la Maison ont été célébrées hier à l'occasion de la naissance de notre République.

### UNE SIESTE TROUBLEE, par JULIO



MARIANNE. — Allons, mon vieux, réveille-toi, le jour se lève...  
L'AM DE L'ETAT-MAJOR. — Lumière alors ?... Oh ! non jamais !... cauchemar !... Etat-Major !...  
L'ÉTAT-MAJOR. — Lumière alors ?... Oh ! non jamais !... cauchemar !... Etat-Major !...